

Rapport spécial des fondations individualisées 2024

- S O M M A I R E -

Les faits marquants des fondations abritées	XX
Fondation Matmut Paul-Bennetot	XX
Fondation Sandrine Castellotti	XX
Fondation Ecouter Voir	XX
Fondation MUTAC	XX
Fondation Mutuelle des Motards	XX
Fondation Santé et Environnement de la Mutuelle Familiale	XX
Fondation Solimut Mutuelle de France	XX

Par arrêté du 31 mai 2023, les statuts modifiés de la Fondation de l'Avenir lui confèrent, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 23 juillet 1987, la capacité d'être une structure d'accueil de fondations ou associations relais pour les organismes qui s'assignent des buts comparables aux siens.

Depuis 1991, la Fondation de l'Avenir, d'initiative mutualiste, offre la possibilité aux acteurs de l'environnement de l'économie sociale et solidaire de créer leur propre fondation. Son modèle de fondation abritée permet aux partenaires de porter un projet en bénéficiant du savoir-faire de la Fondation de l'Avenir et de toutes les possibilités de la reconnaissance d'utilité publique.

La Fondation de l'Avenir s'est dotée d'une doctrine relative à sa politique d'abri lors de son conseil de surveillance du 12 décembre 2023. Le projet de la Fondation abritée doit s'inscrire dans l'objet de la Fondation de l'Avenir. Les projets recevables sont prioritairement des projets dont l'objet est suffisamment singulier pour se différencier des fondations déjà existantes et pour ne pas créer de confusion avec l'activité en propre de la Fondation de l'Avenir.

C'est la cohérence d'ensemble et la complémentarité d'intervention au nom de l'intérêt général et de l'utilité sociale qui spécifient le projet global de la Fondation de l'Avenir, dans lequel elle souhaite associer ses fondations abritées.

Du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, la Fondation de l'Avenir abritait :

La Fondation Matmut Paul Bennetot ;
La Fondation Sandrine Castellotti ;
La Fondation Ecouter Voir ;
La Fondation MUTAC ;
La Fondation Mutuelle des Motards ;
La Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale ;
La Fondation Solimut Mutuelle de France.

LES FAITS MARQUANTS DES FONDATIONS ABRITEES

Fondation Matmut Paul Bennetot

La Fondation Matmut Paul Bennetot soutient les médiations thérapeutiques auprès des jeunes

Le département de psychiatrie de l'Institut Mutualiste Montsouris a mis en place depuis de nombreuses années des Médiations Thérapeutiques auprès des jeunes patients des trois unités d'hospitalisation de son service. Grâce au soutien de la Fondation, l'établissement a proposé les médiations culturelles suivantes aux patients :

- Des ateliers pratique de cinéma « *De l'intuition à l'écran* » animés en particulier pendant les vacances scolaires, périodes sensibles pour ceux qui doivent rester à l'hôpital.
- La rencontre avec l'équipe de Radio Nova a été une véritable révélation. Les jeunes ont préparé des textes sur leur expérience à l'hôpital, leur quotidien.

Fondation Sandrine Castellotti

La Fondation Sandrine Castellotti a organisé des actions dans le cadre de journée mondiale de sensibilisation

La Fondation Sandrine Castellotti a organisé une séance film/discussion, le samedi 1er juin 2024, ainsi qu'un groupe de parole à la Maison des Familles de la ville de Saint-Maur-des-Fossés. L'objectif était de sensibiliser sur les troubles des conduites alimentaires (TCA), sans tabou, ni a priori, et de partager le parcours de Sophie PIGASSE MAGNAUD, ancienne malade.

Fondation Ecouter Voir

La Fondation Ecouter Voir lance son Challenge Solidaire Ecouter Voir : soutien dans la promotion de la santé visuelle et auditive

La Fondation Ecouter Voir n'a pas délivré de Grand Prix en 2024 ; elle a choisi de procéder à une refonte de son dispositif d'appel à prix. Le grand prix a été transformé en un Challenge Solidaire Ecouter Voir, dont l'objectif est de soutenir la volonté d'engagement des étudiants et de les mobiliser en faveur des valeurs et des actions portées par la Fondation, avec trois prix dédiés à des associations étudiantes.

Fondation MUTAC

La Fondation MUTAC fête ses 10 ans et décerne le Prix de ses 10 ans

La Fondation MUTAC a décerné le Prix des 10 ans à l'association Visitation Voisins et Soins pour son projet « Un modèle innovant de lutte contre l'isolement en fin de vie ». Ce projet avait été sélectionné lors de l'assemblée générale après présentation de tous les Lauréats 2024.

Fondation Mutuelle des Motards

La Fondation Mutuelle des Motards lance son baromètre des 2 ou 3 roues motorisés

La Fondation Mutuelle des Motards a travaillé son Baromètre avec Viavoie. L'enquête a été réalisée, en avril et mai 2024, auprès d'un échantillon de 2 000 Français, représentatif de la population âgée de 18 ans et plus et de 500 propriétaires de véhicules de 2 ou 3 roues à moteur. Les premiers résultats du baromètre ont été présentés en comité de gestion et seront communiqués à partir de 2025 auprès du grand public et des professionnels.

Fondation Santé Environnement de La Mutuelle Familiale

La Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale soutient la prévention à destination des parents en matière de santé environnementale

La Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale a renouvelé son soutien à l'étude et prototypage d'un dispositif de prévention en santé environnementale à destination de futurs parents éloignés de la sensibilité environnementale et optimisé au regard des théories des sciences comportementales porté par Anaïs LESIOURD.

Fondation Solimut Mutuelle de France

La Fondation Solimut Mutuelle de France met en place son premier appel à projets

La Fondation Solimut Mutuelle de France lance son premier appel à projets scientifique à destination des sciences sociales. Pour cette toute première édition, les chercheurs ont été invités à soumettre des projets visant à analyser le rôle et la place des politiques publiques dans les inégalités sociales de santé avec une approche intersectionnelle, intégrant les notions de genre. Le soutien financier accordé pour le lauréat est d'un montant maximal de 40 000 €.



FONDATION MATMUT - PAUL BENNETOT

La Fondation Matmut Paul Bennetot a été créée par le Groupe Matmut, sous égide de la Fondation de l'Avenir, le 4 juillet 2006. Elle a vocation à soutenir et développer la recherche et l'innovation en lien avec la traumatologie, les maladies chroniques et la dépendance due à une maladie progressive et irréversible.

Quelques faits marquants sur les missions sociales :

La Fondation Matmut Paul Bennetot a poursuivi sa transformation, d'une part, en lien avec la Raison d'être du Groupe Matmut et son programme « santé accessible », et avec l'appui de la mission de Florence DELAMOYE auprès de la Direction RSE Groupe et, d'autre part, en lien avec la transformation en cours de l'abritante, dans le cadre des orientations stratégiques 2022-2030.

Cette année a donc vu la démultiplication des fonds consacrés aux missions sociales sous forme de programmes, projets et études.

Le **programme Espace et Handicap**, qui s'inscrit dans l'activité du Living Lab en Recherche appliquée sur le handicap porté par les établissements médico-sociaux (RAMHA), du Centre de La Gabrielle, à Claye-Souilly, s'est poursuivi en 2024. Deux objectifs y sont associés :

- La **transformation** en plateforme de **l'offre de soins des établissements médicalisés pour enfants**, dont les **objectifs** sont la **transformation de l'espace** et le **renforcement du pouvoir d'agir** et la **mise en place** de plateforme de **service** pour **l'individualisation des parcours**.
- La **transformation** en plateforme de l'offre de **soutien** et d'**hébergement** des établissements **non** médicalisés pour adultes, dont les **objectifs** sont de repenser les espaces de lieux de vie dans les établissements d'accueil **non** médicalisés et d'analyser leur impact en termes de désinstitutionalisation et de pouvoir d'agir.

L'intégralité de la démarche de modernisation du cadre de vie a été pensée avec les usagers de ces espaces, avec la volonté de l'établissement de prendre en compte les besoins formulés par les résidents. A titre d'exemple, la convivialité a été mise en avant avec des espaces d'échanges comme la salle d'arts plastiques, l'espace numérique ou la cafétaria, etc... L'appropriation des lieux en autonomie et la possibilité d'auto-détermination ont également été au cœur des réflexions, dont elles ont constitué le fil rouge. Ainsi le décroisement du centre et son ouverture sur la ville doivent participer à une plus grande porosité entre les espaces, propice aux échanges et à la mobilité.

Enjeu d'attractivité et de qualité de vie au travail, les professionnels de santé ont également été consultés et ont pu faire part de leurs attentes : préservation de la confidentialité, modernisation des locaux, etc.

L'étude réalisée dans le cadre de la chaire INSPIRE (Fondation EDMUS / EHESP), dirigée par Madame Emmanuelle LERAY, professeure d'épidémiologie et titulaire de la chaire, visait à **identifier le niveau de dépistage du cancer du sein des femmes atteintes d'une sclérose en plaques (SEP) par rapport à la population générale, et les facteurs influençant ce recours au dépistage**.

La combinaison des approches qualitatives et quantitatives a permis de mettre en évidence un moindre recours à la mammographie des femmes atteinte de SEP (recours diminué de 10% par rapport à la population générale). Des facteurs démographiques, socio-économiques et cliniques qui

influencent la participation au dépistage et sur lesquels il est potentiellement possible d'agir ont été identifiés. La plupart des obstacles identifiés par les participantes sont liés à une mobilité réduite (fauteuil, canne et fatigue liée aux déplacements) et à un environnement peu adapté à la réalisation de l'examen qu'est la mammographie.

Les facilitateurs à l'accès et à la réalisation des dépistages sont la réception de l'invitation au dépistage organisé, la médiatisation des campagnes de prévention sur le dépistage, une adaptation au handicap physique en amont et pendant l'examen, et la familiarité de l'examen établie par les professionnels de santé (généraliste et gynécologue). Des pistes de réflexion peuvent ainsi être ouvertes concernant des bonnes pratiques ou des initiatives à mettre en place dans le cadre de la chaire INSPIRE. Par exemple, une meilleure diffusion, à l'attention des femmes, de l'annuaire qui recense les centres d'exams adaptés aux personnes à mobilité réduite. Mais aussi une sensibilisation accrue des professionnels de santé à ces enjeux.

Le département de Psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'Institut Mutualiste Montsouris a mis en place depuis de nombreuses années des Médiations Thérapeutiques auprès des jeunes patients des trois unités d'hospitalisation. Grâce au soutien de la fondation, l'établissement a pu leur proposer les médiations culturelles suivantes :

- Des **ateliers pratique de cinéma « De l'intuition à l'écran »** animés en particulier pendant les vacances scolaires, périodes sensibles pour ceux qui doivent rester à l'hôpital. Benjamin HAMEURY, cinéaste, a proposé une résidence sur plusieurs sessions entre les deux unités d'hospitalisation temps plein. Ce travail transversal entre ces deux unités a permis différentes et enrichissantes expériences autant pour les patients que pour les soignants.
- La rencontre avec **l'équipe de Radio Nova** a été une véritable révélation. Les jeunes ont préparé des textes sur leur expérience à l'hôpital, leur quotidien. Seule leur voix était fixée sur la bande. Cette fois-ci leur image corporelle n'existait plus. Cette autre médiation, nouvelle aussi pour les soignants qui accompagnent ces sessions d'enregistrements, a permis de voir les jeunes patients sous un autre jour, avec la création de nouvelles interactions. Ces podcasts (disponibles ici : [Radio Truche : les patients de l'IMM prennent la parole... épisode 1 ! by Radio Nova | Mixcloud](#)) ont créé un nouveau lien entre l'intérieur, l'hôpital et l'extérieur, les autres, la maison, la famille.

Une bourse a été attribuée au docteur Léonard CHATELAIN, avec la Société Française de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique [SOFOT], pour réaliser son année de mobilité 2024-2025 au Lenox Hill Hospital, à New-York, USA, dans le cadre de sa thèse de science en Pédagogie Chirurgicale.

Son projet porte sur l'évaluation de l'intérêt pédagogique des simulateurs virtuels en chirurgie du rachis, à l'attention des étudiants du 3e cycle.

Dans un contexte où « jamais la première fois sur un patient » est devenue la règle en médecine, il cherche à démocratiser la simulation chirurgicale, qui reste encore trop peu utilisée aujourd'hui. Son objectif est de créer des modèles 3D animés et interactifs, accessibles gratuitement sur ordinateur ou smartphone. L'apport pédagogique des différents outils sera apprécié au moyen d'études de validation avec des internes en orthopédie.

A. Gouvernance

Au 1^{er} janvier 2024, la Fondation Matmut Paul Bennetot est administrée par un comité de gestion présidé par Christophe BOURRET.

Membres

Monsieur Christophe **BOURRET**

Président, membre au titre du membre fondateur, Mutuelle Ociane Matmut

Monsieur Gérard **BOURRET**

Vice-président, membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut

Monsieur Michel **LENORMAND**

Trésorier, membre au titre du membre fondateur, Matmut Mutualité

Madame Sylvie **ESKINAZI**

Membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut

Monsieur Nicolas **GOMART**

Membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut

Monsieur Dominique **LETOURNEAU**

Membre au titre du membre fondateur, Matmut Mutualité

Madame Stéphanie **BOUTIN**

Membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut

Docteure Valérie **FOURNEYRON**

Membre au titre de personne qualifiée

Docteur Jean-Paul **WIELICZKO**

Membre au titre de personne qualifiée

Monsieur Stéphane **HASSELOT**

Membre au titre du membre fondateur, Mutuelle Ociane Matmut

Madame Marion **LELOUVIER**

Membre de droit, Présidente du Directoire de la Fondation de l'Avenir

Invitée avec voix consultative

Docteure Martine **GAYRAUD**

Présidente du comité scientifique de la Fondation Paul Bennetot

Le comité de gestion s'est réuni trois fois sur l'exercice 2024 : 20 mars, 17 juin et le 4 novembre.

Le comité de gestion s'appuie sur l'expertise scientifique de son comité scientifique, instance de réflexion et de validation scientifique, présidé par le docteur Martine GAYRAUD.

Le comité scientifique est composé au 1^{er} janvier 2024 de :

Docteure Martine **GAYRAUD**

Présidente du comité scientifique de la Fondation Paul Bennetot

Ancien Médecin responsable du département de médecine interne, Institut Mutualiste Montsouris, Paris

Docteur Guillaume **ODRI**

Chirurgien orthopédiste, Hôpital Lariboisière (AP-HP), Paris

Monsieur Ross **PARRY**

Maître de conférences STAPS, Centre de Recherche sur le Sport et le Mouvement (CeSRM), Université Paris Nanterre

Docteur Willy **ALLEGRE**

Ingénieur Santé, responsable du Living Lab, Centre Mutualiste de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles (CMRRF) Kerpape, Ploemeur

Docteur Vincent **CARPENTIER**

Médecin en médecine physique et de réadaptation, Hôpital Raymond-Poincaré, AP-HP, Garches

Docteur Jean-Luc **LE GUILLOU**

Médecin réanimateur, Institut Mutualiste Montsouris, Paris

Docteur Mathieu **BEREAU**

Neurologue, MCU PH, Expert en stimulation chirurgicale sur Parkinson, CHU, Besançon

Madame Mireille **RONDELLE**

Infirmière en recherche, La Gabrielle - MFPass

Le comité scientifique s'est réuni deux fois sur l'exercice 2024.

B. Activités

1. Soutien aux chercheurs

La Fondation Matmut Paul Bennetot, dispose de plusieurs dispositifs de soutien aux chercheurs.

En 2024, la Fondation s'est mobilisée sur :

- 3 programmes : recherches menées sur plusieurs sites et/ou années
- 22 projets : recherches menées localement ou sur une courte durée. Chaque année, un appel à projets est proposé et le financement de s'effectue ensuite sur présentation de factures.
- 2 bourses
- 2 études

1.1 Programmes

En 2024, 3 programmes soutenus par la Fondation Paul Bennetot étaient en cours.

Année	Intitulé	Titre	Nom Porteur	Prénom Porteur	Etablissement	Ville
2024	AgorHa Lab' : tous chercheurs pour une ville 100 % inclusive	Mme	MENAGER	Clarisse	Fondation Anne de Gaulle	Montigny-le-Bretonneux
2023	Espace et Handicap	Mme	DE CARNE	Clotilde	La Gabrielle	Claye-Souilly
2023	Importance de l'activité physique, de la nutrition et du sommeil sur la qualité de vie et l'état de santé de personnes atteintes de maladies chroniques	Dr	DOUTRELEAU	Stéphane	CHU	Grenoble

Un soutien au programme AgorHa, de la Fondation Anne de Gaulle, dans l'objectif de développer l'AgorHa Lab, un living lab au service d'une ville inclusive, avec la construction d'une Maison Ressource de l'Inclusion et la création d'une Académie citoyenne du design inclusif, a été engagé au cours de l'année 2024, avec la conception des modules de formation pour le projet de création du programme starter de l'Académie citoyenne du design inclusif réalisée en premier lieu.

Le programme de Living Lab avec le centre de La Gabrielle « Espace et Handicap » constitué de deux programmes triennaux visant à favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap, selon deux approches : un accueil enfant et un accueil adulte, a été poursuivi cette année.

Focus sur 1 programme : Améliorer la qualité de vie du patient et réduire les facteurs de risques cardiovasculaires

Effets d'une intervention ciblant l'hygiène de vie (activité physique, alimentation) et le sommeil sur la qualité de vie et les niveaux d'activité physique d'adultes inactifs physiquement, essai randomisé contrôlé SPIRAL+, docteur Stéphane DOUTRELEAU, cardiologue, CHU de Grenoble, programme sélectionné en 2023 et poursuivi en 2024

Les maladies cardiovasculaires sont la principale cause de mortalité prématurée et d'invalidité, représentant un tiers de tous les décès dans le monde, et ont un impact considérable sur l'économie et la qualité de vie. Les données disponibles suggèrent qu'une intervention ciblant l'hygiène de vie pourrait jouer un rôle dans la réduction du risque de maladies cardiovasculaires. Les interventions ciblant l'hygiène de vie combinent généralement de l'activité physique, la nutrition et des composantes de modifications de comportements de santé.

Les plaintes de sommeil sont fréquentes dans la population générale et contribuent à augmenter le risque de plusieurs maladies non transmissibles (par exemple, les maladies cardiovasculaires et le diabète de type 2). Cependant, le sommeil est rarement abordé dans les programmes d'intervention visant l'hygiène de vie en prévention primaire.

Compte tenu de la forte prévalence de l'altération de la qualité de sommeil chez les personnes ne présentant pas de trouble du sommeil diagnostiqué et des conséquences qui en découlent pour la santé, il existe un besoin évident d'actions efficaces et de grande envergure visant à améliorer la qualité du sommeil, afin d'améliorer la qualité de vie.

L'objectif principal de cette étude est de comparer, dans une population d'adultes inactifs physiquement, un programme d'hygiène de vie incluant une intervention sur le sommeil avec un programme d'hygiène de vie seule et d'évaluer leur impact respectif sur la qualité de vie en termes de santé et de niveaux d'activité physique (nombre de pas par jour, mesurés par un actimètre).

L'étude vise également à comparer les effets des interventions sur l'aptitude cardiorespiratoire (VO2max), la pression artérielle, la durée et qualité du sommeil, ainsi que le bien-être.

Elle devrait permettre de déterminer si l'ajout d'une dimension d'évaluation et d'intervention sur le sommeil à un programme d'intervention sur l'hygiène de vie apporte des avantages significatifs en termes de qualité de vie et de niveaux d'activité physique.

Le Dr DOUTRELEAU et son équipe anticipent que l'évaluation et l'intervention multidisciplinaires se traduiront par des connaissances exploitables qui permettront d'améliorer les interventions en faveur d'une hygiène de vie optimale.

1.2 Projets

22 projets étaient en cours de réalisation en 2024.

Liste des projets en cours ou engagés en 2024

Année	Intitulé	Titre	Nom Porteur	Prénom Porteur	Etablissement	Ville
2017	Evaluation et rééducation de la cognition sociale chez des personnes traumatisées crâniennes	Dr	VALLAT AZOUVI	Claire	Hôpital Raymond Poincaré	Garches
2021	Apport de l'oculométrie et de la pupillométrie dans la prise en charge des patients présentant des troubles de la conscience persistante : Développement d'une nouvelle interface de communication et d'évaluation neuropsychologique	Pr	NACCACHE	Lionel	Hôpital Pitié Salpêtrière	Paris
2021	TRAUMA-COV : Dépistage et proposition thérapeutique des troubles post traumatiques séquellaires dans les suites d'un Covid-19	Dr	HINGRAY	Coraline	CHRU	Nancy

	grave chez les sujets jeunes					
2021	Rééducation par la marche assistée (exosquelette) chez des patients porteurs d'une syringomyélie et présentant un déficit moteur	Dr	MORAR	Silvia	Hôpital Kremlin Bicêtre	Paris
2021	Une étude comparative de l'emploi des nouvelles technologies sur l'efficacité des protocoles de réadaptation	Dr	DEVANNE	Maxime	Institut IRIMAS	Mulhouse
2021	Propranolol en prévention secondaire précoce du trouble de stress post-traumatique chez des femmes victimes de violences sexuelles : essai pilote monocentrique randomisé contre placebo (PPRESVISE)	Pr	EL-HAGE	Wissam	CHRU	Tours
2021	Co-Aidance	Mme	MAZET-ROSSIGNOL	Delphine	VYV 3 Pays de la Loire	Nantes
2022	Signatures électrophysiologiques multidimensionnelles des dysfonctions cognitives liées au delirium en réanimation	Dr	BUFFIERES	William	CHU	Toulouse
2022	Evaluation de l'impact de faible dose de kétamine sur la douleur aiguë et chronique des patients traumatisés	Dr	DUCLOS	Gary	Hôpital Nord	Marseille
2022	Mesure de l'état de santé et de l'expérience des soins rapportés par les patients après prise en charge en réanimation pour un état de mal épileptique de l'adulte – Etude POSEIDON 2	Mme	JACQ	Gwenaëlle	Centre Hospitalier	Versailles

2022	Réorganisations cérébrales induites par une lésion de la moelle épinière : évaluations multimodales des fonctions sensitivo-motrices et cognitivo-comportementale	Dr	POULEN	Gaëtan	CHU	Montpellier
2022	Évaluation de l'Immobilisation par résine classique versus orthèse sur mesure imprimées en 3D en traumatologie - I3D	Dr	PRIGENT	Gurvan	CHU	Brest
2023	Femmes victimes de violences : traitement du trouble stress post-traumatique par le propranolol	Dr	BIRMES	Philippe	CHU	Toulouse
2023	Prévalence et facteurs de risque de survenue d'un syndrome post-réanimation à 3 mois d'un séjour en réanimation pour une pathologie neurologique cérébrale ou périphérique	Dr	MAROIS	Clémence	Hôpital Pitié Salpêtrière	Paris
2023	De l'accompagnement du patient hospitalisé en réanimation à sa réhabilitation au domicile : intégration d'un carnet de bord virtuel au sein d'une application de suivi du syndrome post-réanimation	Dr	BODET	Laurence	CHU	Tours
2023	Evaluation de l'impact d'une éducation neurophysiologique à la douleur précoce en complément d'un programme d'auto-rééducation sur le rendement occupationnel chez les patients douloureux, à un mois d'une chirurgie d'une fracture distale du radius	Mme	YHUEL	Florie	CMRRF	Kerpape

2023	Etude pilote sur la prévention de la rechute dépressive grâce à la plateforme de coordination des soins YASO : YASO-DEP (sous réserve)	Dr	ROTHARMEL	Maud	CHU	Rouen
2024	Neuropronostic du langage chez les patients non communicants	Pr	ROHAUT	Benjamin	Hôpital Pitié Salpêtrière	Paris
2024	Exploration des biomarqueurs du craving chez des usagers de tabac, d'alcool et de cannabis - Étude prospective observationnelle	Pr	AURIACOMBE	Marc	Université	Bordeaux
2024	Étude pilote évaluant l'utilisabilité et l'impact fonctionnel d'une utilisation prolongée à domicile d'une neuroprothèse de préhension embarquée chez des sujets présentant une hémiparésie vasculaire - Projet GRASP-HOME	Pr	GASQ	David	CHU	Toulouse
2024	Développement d'une règle de prédiction du risque de lésion hémorragique intracrânienne chez les patients âgés contactant le SAMU centre-15 pour un traumatisme crânien suite à une chute de leur hauteur	Dr	DUBUCS	Xavier	CHU	Toulouse
2024	ParaSurf - L'innovation technologique pour améliorer et optimiser la pratique du surf et d'autres sports pour les	Dr	MOUCHEBOEUF	Geoffroy	Fondation Bordeaux Université	Bordeaux

	personnes amputées fémorales					
--	---------------------------------	--	--	--	--	--

Focus sur 2 projets poursuivis en 2024 :

Projet 1 : Améliorer la qualité de vie en santé des patients en état de mal épileptique

Mesure de l'état de santé et de l'expérience des soins rapportés par les patients après prise en charge en réanimation pour un état de mal épileptique de l'adulte – Etude POSEIDON 2 - Madame Gwenaëlle JACQ, doctorante en santé publique-épidémiologie au CESP Paris Saclay et coordonnatrice paramédicale de la recherche au CH de Versailles, projet sélectionné en 2022, poursuivi en 2024

Le projet Poséidon 2, réalisé en collaboration avec le professeur Stéphane LEGRIEL, médecin en réanimation intensive du CHU de Versailles, porte sur l'évaluation des résultats cliniques de patients pris en charge en réanimation pour un état de mal épileptique. Madame Jacq concentre son travail sur l'apport des mesures de l'état de santé et de l'expérience des soins effectuées à partir des perceptions des patients, des mesures qui portent le nom de PREMs et de PROMs.

Cette recherche est essentielle, car elle permet :

- D'apporter de nouvelles connaissances sur un objet peu étudié
- De caractériser les potentielles altérations qu'elles soient physiques, psychiques et/ou cognitives chez les patients ayant eu une prise en charge en réanimation pour un état de mal épileptique
- De mieux saisir l'expérience du patient de son parcours de soins
- De proposer une prise en charge et des parcours adaptés aux patients à la suite d'un état de mal épileptique reçu en réanimation
- De contribuer à améliorer la qualité de vie et l'autonomie des patients ainsi que celui de leur entourage familial et des proches aidants

Projet 2 : Le regard, une fenêtre sur la conscience, un accès à la communication

Apport de l'oculométrie et de la pupillométrie dans la prise en charge des patients présentant des troubles de la conscience persistants : Développement d'une nouvelle interface de communication et d'évaluation cognitive, professeur Lionel NACCACHE, neurologue et chercheur en sciences cognitives à la Pitié-Salpêtrière, Paris, projet sélectionné en 2021 et poursuivi en 2024

Le projet du professeur Lionel NACCACHE porte sur les disorders of consciousness (DOC), tels que les états végétatifs et de conscience minimale, souvent issus d'agressions cérébrales sévères. Diagnostiquer ces états est essentiel pour établir un pronostic et rétablir une communication fonctionnelle. L'oculométrie, ou « eyetracking », apparaît prometteuse pour évaluer les capacités cognitives résiduelles et restaurer une communication, mais nécessite des adaptations pour les patients avec déficits moteurs et cognitifs.

Ce projet, mené en collaboration avec l'Institut du Cerveau et plusieurs centres hospitaliers spécialisés, vise à développer un outil diagnostique basé sur les mouvements oculaires et une interface de communication simplifiée et personnalisable. Les protocoles incluront des tâches cognitives (modulation pupillaire, exploration visuelle, compréhension linguistique) et un dispositif ergonomique adapté aux soignants. Cette innovation promet d'améliorer le diagnostic, le suivi et la qualité de vie des patients non-communicants.

Focus sur 3 projets débutés en 2024 :

Projet 1 : Améliorer la trajectoire de soin des aînés victimes d'un traumatisme crânien après une chute : le bon soin, au bon moment, au bon patient.

Développement d'une règle de prédiction du risque de lésion hémorragique intracrânienne chez les patients âgés contactant le SAMU/centre 15 pour un traumatisme crânien à la suite d'une chute de leur hauteur, docteur Xavier DUBUCS, praticien hospitalier en médecine interne et médecine d'urgence, CHU de Toulouse, projet sélectionné en 2024

Le docteur Xavier DUBUCS mène une étude sur le traumatisme crânien, fréquent chez les personnes âgées admises en urgence, souvent lié à une chute de leur hauteur, avec une prévalence de 5,2 % de lésions hémorragiques intracérébrales aiguës. En France, le SAMU/centre 15 joue un rôle clé dans l'orientation de ces patients, décidant du transfert en urgence dans plus de 80 % des cas. Cependant, aucune règle de décision dédiée n'existe pour guider ces choix dès l'appel initial.

Or une étude britannique a récemment révélé qu'environ 40 % des patients n'étaient pas transférés en urgence, recevant des soins sur place sans suivi précis. Il était également souligné que 25 % des aînés non transportés rappelaient précocement, soulevant des interrogations sur la qualité de leur prise en charge.

Cette nouvelle étude vise à développer une règle clinique de prédiction des lésions hémorragiques intracérébrales, identifiant les patients à risque nécessitant un transfert ou pouvant rester à domicile. En intégrant une évaluation médico-économique, ce projet vise à améliorer la trajectoire de soins des aînés en apportant le bon soin, au bon moment, au bon patient.

Projet 2 : Amélioration de la préhension après un accident vasculaire cérébral

Étude pilote évaluant l'utilisabilité et l'impact fonctionnel d'une utilisation prolongée à domicile d'une neuroprothèse de préhension embarquée chez des sujets présentant une hémiparésie vasculaire - Projet GRASP-HOME, professeur David GASQ, spécialiste en médecine physique et de réadaptation, CHU de Toulouse, projet sélectionné en 2024

L'accident vasculaire cérébral (AVC) est la 1^{ère} cause de handicap moteur, 80% des sujets conservant un déficit d'ouverture des doigts qui limite fortement l'autonomie. Depuis 2018, le Pr GASQ a développé un prototype de neuroprothèse d'assistance à la préhension spécifiquement adapté aux sujets ayant des séquelles d'AVC (hémiplegie). Une version embarquée de la neuroprothèse a été utilisée durant 2 mois au domicile de patients avec des résultats très encourageants. L'objectif à travers l'étude est de poursuivre le travail en proposant l'utilisation de la neuroprothèse à domicile durant une année complète, afin de l'améliorer pour ultérieurement la diffuser au plus grand nombre.

Projet 3 : Etude des marqueurs biologiques de l'envie irrésistible de consommer chez des usagers de tabac, d'alcool et de cannabis.

Exploration des biomarqueurs du craving chez des usagers de tabac, d'alcool et de cannabis. Étude prospective observationnelle, professeur Marc AURIACOMBE, psychiatre addictologue, université de Bordeaux, projet sélectionné en 2024

Le projet du professeur Marc AURIACOMBE porte sur l'étude de l'addiction, définie comme une perte de contrôle de l'usage et une persistance malgré des conséquences négatives. Le craving, une envie irrésistible de consommer, est central dans l'addiction et joue un rôle clé dans son développement, son maintien et sa rémission. Modèle clé dans ce domaine, le modèle cues-craving-usage, basé sur

l'évaluation écologique momentanée, a démontré que l'exposition à des stimuli associés à l'usage augmente l'intensité du craving et le risque de consommation.

Pour surmonter les limites de l'insight (prise de conscience et compréhension par le patient de sa maladie et de son besoin de traitement), souvent altéré chez les personnes addictes, l'étude se concentre sur des biomarqueurs physiologiques du craving. En combinant EMA et capteurs connectés mesurant des données physiologiques (fréquence cardiaque, activité électrodermale, etc.) sur 14 jours, les résultats préliminaires montrent une précision de 73,6 % dans la détection des épisodes de craving, offrant des perspectives prometteuses pour une prédiction passive et fiable.

1.3 Bourses

Une nouvelle bourse « Fondation Matmut Paul Bennetot – FICOT – SOFCOT » a été délivrée en 2024 à Mr Léonard CHATELAIN, dans le cadre d'une 2^{ème} année de thèse de science en chirurgie pédagogique, pour une année de mobilité.

Cette bourse soutient la mobilité internationale des jeunes chirurgiens orthopédiques en fin de formation ou en début de carrière, leur permettant d'effectuer un séjour de recherche ou de perfectionnement dans un centre d'excellence à l'étranger. L'objectif est de favoriser l'innovation et le développement de nouvelles pratiques chirurgicales tout en contribuant à la formation avancée des praticiens.

Docteur Junior en chirurgie orthopédique à l'Hôpital Européen Georges Pompidou (AP-HP, Paris), Mr Léonard CHATELAIN réalise une année de mobilité au sein du laboratoire de recherche sur le rachis du Dre Virginie LAFAGE, à New-York, USA. Son projet porte sur le développement de simulateurs interactifs en 3D et en réalité virtuelle pour la formation en chirurgie du rachis.

Ce projet vise à rendre la formation chirurgicale plus immersive et accessible, sans contrainte matérielle, favorisant un apprentissage autonome et interactif des internes grâce à la modélisation 3D et la réalité virtuelle. Ce programme pourrait transformer l'enseignement médical.

Renouvellement de la bourse « médiation artistique cinématographique », au profit de l'A.R.E.A, Accueil et Rencontre de l'Enfant et de l'Adolescent, association à but non lucratif, portée par le docteur Isabelle NICOLAS, du département de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte, Institut Mutualiste Montsouris, Paris.

En 2024, la Fondation Matmut Paul Bennetot a poursuivi son soutien pour assurer une continuité de l'atelier cinématographique et la réalisation de podcasts avec Radio Nova.

1.4 Etudes

Deux études ont été réalisées en 2024 :

- L'étude « Impact de l'équithérapie sur les troubles moteurs d'enfants atteints de troubles du spectre autistique », menée par Héloïse BAILLET à l'Hôpital La Musse, étudie les effets et les bénéfices des séances avec les chevaux sur la qualité de vie des enfants autistes (TSA) et celle de leurs parents à partir d'un questionnaire transmis aux enfants et aux parents.

Le trouble du spectre de l'autisme (TSA) est un problème de santé publique majeur, touchant 7 500 naissances chaque année. Cette condition neurodéveloppementale affecte non seulement la personne diagnostiquée, mais également son entourage, notamment les parents.

Les interventions conventionnelles visent à améliorer la qualité de vie des personnes avec un TSA en favorisant l'engagement social et l'autorégulation. Mais des thérapies complémentaires telles que l'équithérapie gagnent en popularité pour leur efficacité dans l'amélioration des compétences sociales et comportementales des enfants TSA. Cependant, l'impact de l'équithérapie sur la qualité de vie reste encore peu étudié.

Au sein des établissements La Musse, des actions sont entreprises pour améliorer la qualité de vie des patients TSA et de leur famille, notamment à travers des séances d'équithérapie. Avec cette étude, il s'agit d'évaluer précisément l'impact de 15 séances d'équithérapie d'une heure, deux fois par semaine, pendant 7 à 8 semaines sur 20 enfants (8-12 ans) présentant un TSA.

Les premiers résultats sont prometteurs : les observations en cours réalisées à partir des 10 enfants déjà inclus confirment un effet positif sur l'interaction sociale et le bien-être.

- Une étude, portée par Madame Emmanuelle LERAY, titulaire de la chaire Inspire, EHESP Fondation EDMUS, « Recours et accès au dépistage du cancer du sein chez les femmes atteintes de sclérose en plaques (SEP) » a permis de dessiner les contours des obstacles et des facilitateurs rencontrés par les participantes à l'accès et à la réalisation de ce dépistage et de réfléchir aux actions qu'il serait souhaitable de mettre en œuvre pour favoriser ce dépistage

2. Soutien à la recherche et à l'innovation

En 2024, mise en place d'un groupe de travail dédié au déploiement et à l'animation de la communication sur les réseaux sociaux

- Virginie BONNET-CADINOT, responsable stratégie éditoriale du groupe Matmut
- Guillaume BUIRON, responsable relations presse / relations publics du groupe Matmut
- Adrien ASZERMAN, conseiller communication digitale du groupe Matmut
- Christelle MALTETE, chargée d'études, secrétariat général de la Matmut, secrétaire générale du directoire de la Fondation de l'Avenir
- Elise RAPIN, chargée de communication et marketing digital de la Fondation de l'Avenir
- Ingrid ZWAENEPOEL, chef du pôle Recherche, Innovation et Accompagnement de la Fondation de l'Avenir

Le groupe de travail se réunit tous les quinze jours afin d'animer les comptes LinkedIn et Instagram de la Fondation, créés cette année et dont la charte graphique a été définie dès janvier 2024, pour une publication hebdomadaire, avec une excellente réception par la communauté des chercheurs et le public cible.

Chiffres clés sur Instagram et LinkedIn cumulé :

- 35 834 impressions
- 488 nouveaux abonnés
- 78 publications (36 sur LinkedIn et 42 sur Instagram)

Dans le cadre des missions confiées au comité éditorial, les activités de la Fondation Matmut Paul Bennetot ont aussi été relayées via les canaux de communications du membre fondateur ainsi que ceux de la Fondation de l'Avenir :

- Sur le réseau social interne de la Matmut : : 6 évocations de la FMPB en 2024
- Dans les dossiers des réunions régionales des délégués des sociétaires

- Dans les lettres d'informations digitales de la Fondation de l'Avenir

2.1 Publications

Site internet : Une mise à jour du site www.fondationmatmutpaulbennetot.org a été effectuée à compter de janvier 2024 pour le lancement de la campagne d'appel à projets 2024. Un engagement budgétaire a été pris pour réaliser une refonte du site internet en 2025.

Par ailleurs, le soutien de la Fondation Matmut Paul Bennetot a conduit à plusieurs publications scientifiques par les chercheurs.

Chercheur Soutenu	Citation de l'article	DOI
Daniel Satgé	Curnier, A., Mas, S., Habib-Hadef, S., Satgé, D., & Cousson-Gélie, F. (2024). Déficience intellectuelle et oncologie : Les connaissances des soignants suffisent-elles à une prise en charge adaptée de la douleur chez ces patients ? <i>Pratiques Psychologiques</i> , S1269176324000464.	https://doi.org/10.1016/j.ps.2024.06.001
Hélène Lebrault	Dietrich, E., Lebrault, H., Chevignard, M., & Martini, R. (2024). CO-OP Approach With Children and Youth With Executive Function Deficits After Acquired Brain Injury : A Qualitative Study of Care Partners' Involvement. <i>The American Journal of Occupational Therapy</i> , 78(5).	DOI: 10.5014/ajot.2024.050586
François Carré	Nos enfants ont des maladies de vieux	https://doi.org/10.3917/epa.r.hs6.0010
Véronique Tsimba, Samuel Pouplin	Thebaud M, Antoine JY, Allegre W, Tsimba V, Bossard I, Crochetet M, Lopez E, Arbizu C, Pouplin S. The Predict4All open-source word prediction and word correction engine in French language: a feasibility study. <i>Disabil Rehabil Assist Technol</i> . 2024 Dec 24 :1-9	doi: https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/17483107.2024

Des vidéos ont été réalisées sur le programme du Pr CARRE « Inverser les courbes » :

- [Inverser les courbes, un programme soutenu par la Fondation Matmut Paul Bennetot](#)
- ["Inverser les courbes" : une étude sur la capacité physique des collégiens - Matmut - YouTube](#)

C. Ressources

Les ressources de la Fondation Matmut Paul Bennetot reposent principalement sur la dotation du membre fondateur et un mécénat numéraire annuel.

Générosité publique

La fondation Matmut Paul Bennetot n'a reçu aucun don en 2024.

Mécénat

La dotation annuelle s'élève à 355 290 € en 2024, avec la dotation du membre fondateur à hauteur de 250 000€ et d'un don après dissolution de l'Association pour la Mutuelle du Logement des Jeunes d'un montant de 105 290€.

Le mécénat de compétence s'élève à hauteur de 14 589€ en 2024.

Autre produit

3670 € ont été perçus au titre de la réaffectation des ventes de catalogues édités pour les expositions du Centre d'Art Contemporain Daniel HAVIS – Saint Pierre de Varangeville.

Produits financiers

L'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2024 à 59 903€.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION MATMUT PAUL BENNETOT				
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2024				
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles			0	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	41 580	41 580	0	0
Participations et Créances rattachées	46		46	46
Total I	41 626	41 580	46	46
ACTIF CIRCULANT				
Autres	124		124	75 098
Valeurs mobilières de placement	402 002	653	401 349	671 367
Disponibilités	1 703 785		1 703 785	2 519 704
Charges constatées d'avance	0		0	0
Total II	2 105 911	653	2 105 258	3 266 168
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 147 537	42 233	2 105 304	3 266 214
BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2024				
BILAN PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires		80 000	80 000	
Réserves				
Fonds dédiés des fondations abritées		358 720	1 503 664	
Autres				
Total I		438 720	1 583 664	
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds dédiés		1 585 124	1 666 336	
Total II		1 585 124	1 666 336	
PROVISIONS				
Total III		0	0	
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		30	30	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		55 944	0	
Autres dettes		25 486	16 185	
Total IV		81 459	16 215	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		2 105 304	3 266 214	

FONDATION MATMUT PAUL BENNETOT		
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2024		
COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de prestations de service	3 546	4 718
Dons manuels	0	490
Contributions financières	355 290	66 000
Utilisations des fonds dédiés	2 809 434	1 828 636
Autres produits	124	98
Total I	3 168 394	1 899 942
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	305 536	268 860
Aides financières	1 265 000	415 000
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	0	2 472
Reports en fonds dédiés	1 583 279	1 266 094
Autres charges	74 482	65 496
Total II	3 228 297	2 017 922
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-59 903	-117 980
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	56 283	33 004
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	4 273	14 249
Total III	60 556	47 253
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	653	4 273
Total IV	653	4 273
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	59 903	42 980
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	-75 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	75 000
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	
Total V	0	75 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	75 000
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	3 228 950	2 022 195
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 228 950	2 022 195
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	14 589	0
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	14 589	0
TOTAL	0	0



FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI

La Fondation Sandrine Castellotti a été créée le 7 juin 2001, sous égide de la Fondation de l'Avenir, par Danielle et Jean-Claude CASTELLOTTI. Elle cherche à améliorer la prise en charge des patients souffrant de Troubles des Conduites Alimentaires (TCA), et a pour ambition d'en faire connaître les traitements afin d'accélérer leur dépistage et la prise en charge thérapeutique des malades par l'intermédiaire de diverses actions de soutien.

Instances

Au 1^{er} janvier 2024, la Fondation Sandrine Castellotti est administrée par un comité de gestion présidée par Madame Danielle CASTELLOTTI.

Membres

Madame Danielle **CASTELLOTTI**

Présidente, membre au titre du membre fondateur

Monsieur Jean-Claude **CASTELLOTTI**

Trésorier, membre au titre du membre fondateur

Madame Françoise **BRETHERAU**

Membre au titre du membre fondateur

Monsieur Jacques **CHANUSSOT**

Membre au titre du membre fondateur

Madame Marie-Paule **MAURY**

Membre au titre du membre fondateur

Madame Annick **BRUN**

Membre au titre de personne qualifiée

Docteure Brigitte **REMY**

Membre au titre de personne qualifiée

Professeur Vincent **DODIN**

Membre au titre de personne qualifiée

Docteure Irène **KAGANSKI**

Membre au titre de personne qualifiée

Guillaume **GARDIN**

Membre de droit, sur mandat de la Présidente du Directoire de la Fondation de l'Avenir

Invités avec voix consultative

Il n'y a pas d'invité avec voix consultative au sein du comité de gestion de la Fondation Sandrine Castellotti.

Le comité de gestion s'est réuni trois fois en 2024 : 14 mars, 20 juin et 14 novembre.

Activités

1. Soutien à la recherche médicale

Dans le cadre de l'appel à projets recherche médicale 2024, la Fondation Sandrine Castellotti a soutenu quatre projets pour un montant total de 91 219 €.

Projets retenus :

- « Co-Création d'un outil de repérage des troubles des conduites alimentaires chez les personnes vivant avec un diabète de type 1 » porté par le docteur Patrick RITZ, CHU de Toulouse, pour un montant de 9 220 € ;
- « Evaluation de l'impact des stimuli gras sur la plasticité cérébrale dans l'anorexie mentale : une approche multi sensorielle (étude ANOVERSION) » porté par le docteur Fabien SCHNEIDER, CHU de Saint-Etienne, pour un montant de 36 520 € ;

Projets retenus sous condition d'obtention de co-financements :

- « Étude de l'efficacité d'une intervention précoce minimale systématique chez les patients adultes souffrant de trouble du comportement alimentaire ayant formulé une demande de prise en charge en service spécialisé : étude pilote monocentrique. (AGIS-TCA) » portée par Marion DELOULAY, GHU de Paris, pour un montant de 10 454 €, conditionné à l'obtention des co-financements ;
- « Entraînement attentionnel et biofeedback comme remédiations dans l'anorexie mentale » porté par Odile VILTART, département de psychologie de l'université de Lille, pour un montant de 35 025 €, conditionné à l'obtention des co-financements

2. Soutien à l'innovation

Le comité de gestion a décidé du retrait de la mention innovation concernant son appel à prix et a engagé une réflexion pour la refonte de son dispositif en 2025.

La Fondation a soutenu deux prix par un engagement budgétaire de 9K € :

- « APArnts, prise en charge familiale en activité physique adaptée à destination des familles de patients confrontées aux TCA », porté par Cécile Curtaz, GHICL, pour un montant de 5K€
- « REP'ART : une étude de l'impact de l'Art-thérapie moderne en cas d'anorexie mentale lors de prises en soin préprandiales, prandiales et postprandiales basées sur la musicothérapie active et réceptive », porté par Sâdia MONTAVON, pour un montant de 4K€

3 : Evènements organisés par la Fondation Sandrine Castellotti

3.1. Journée mondiale de sensibilisation aux troubles alimentaires, le 1^{er} juin 2024

La Fondation Sandrine Castellotti a organisé une séance film/discussion, le samedi 1er juin 2024, au cinéma 4-Delta à Saint-Maur-des-Fossés. Après la projection du film « My Skinny sister », un débat a eu lieu entre la salle, les professionnels de santé, membres du comité de gestion et des témoins.

L'objectif était de sensibiliser sur les troubles des conduites alimentaires (TCA), sans tabou, ni a priori, et de partager le parcours de Sophie PIGASSE MAGNAUD, ancienne malade.

La Fondation Sandrine Castellotti a également organisé un groupe de parole à la Maison des Familles et de la Parentalité à Saint-Maur-des-Fossés de 18H30 à 20H30, le 4 juin 2024.

3.2. Evènements organisés par la FFAB (Fédération Française Anorexie Boulimie)

La Fondation Sandrine Castellotti a participé à une table ronde organisée par la FFAB en visioconférence, le 30 mai 2024, de 19 à 21H.

3.3. Evènements organisés par la Clinique des Maladies Mentales et de l'Encéphale (CMME)

La Fondation Sandrine Castellotti a participé à un échange organisé par la CMME entre soignants, patients, parents et soignants, le 31 mai 2024 de 14h à 16h.

4. Journée mondiale de la santé mentale, 10 octobre 2024

Les conditions n'ont pas permis de réaliser le colloque sur les troubles des conduites alimentaires précoce. Cet événement est reporté en 2025.

5. Actions de prévention

5.1. Intervention à l'IUT de Créteil, le 30 janvier 2024

Lz a Fondation Sandrine Castellotti est intervenue à l'IUT de Créteil, le 30 janvier 2024 de 14h à 18h, par suite d'une réunion par visioconférence le 22 janvier 2024.

5.2. Intervention au lycée Georges Leygues à Villeneuve-sur-Lot (47)

La Fondation Sandrine Castellotti est intervenue au lycée Georges Leygues à Villeneuve-sur-Lot (47) de 9h à 12h le 4 avril 2024.

5.3. Intervention au CLSM (conseil Local en Santé Mentale) de Champigny-sur-Marne (94)

La Fondation Sandrine Castellotti est intervenue au CLSM (conseil Local en Santé Mentale) de Champigny-sur-Marne (94) le 26 avril de 15h à 18h, suite une visioconférence le 21 mars.

6. Parutions

6.1. Clef USB et manuel « Soutien au repas efficace pour les proches » du professeur Pierre LEICHNER

Vendus au prix de 10€ chacun plus 5€ de frais de port. Ils peuvent aussi être donnés parfois gratuitement aux professionnels de santé.

6.2 Manuels sur la prévention primaire des TCA

Ils sont donnés gratuitement aux professionnels de santé, ainsi qu'aux associations de la FNA-TCA afin que des actions susceptibles d'induire un TCA n'aient pas lieu, en particulier la psychoéducation sur les TCA, ou bien pour mettre en place une recherche médicale sur la prévention primaire des TCA. C'est la manière dont la Fondation aide la prévention primaire des TCA.

Ressources Financières

7.1 Générosité du public

La Fondation Sandrine Castellotti a perçu pour 62 919 de dons en 2024.

7.2 Mécénat et partenariats

La Fondation Sandrine Castellotti est une fondation familiale et ne dispose pas de soutien de mécénat.

7.3 Produits financiers

La Fondation Sandrine Castellotti a perçu 3 880 euros de produits financiers en 2024.

7.4 Autres produits

La Fondation Sandrine Castellotti a perçu 325 euros issus de ventes de clé USB et du manuel : « Soutien au repas efficace pour les proches » du Pr Pierre LEICHNER.

Soit un total de 67 124 €

Eléments Financiers

FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI				
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2024				
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 000	4 000	0	0
Total I	4 000	4 000	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Autres	2 290		2 290	800
Disponibilités	389 926		389 926	360 430
Charges constatées d'avance	104		104	67
Total II	392 321	0	392 321	361 297
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	396 321	4 000	392 321	361 297
FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI				
BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2024				
BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1		
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	31 000	31 000		
Réserves				
Fonds dédiés des fondations abritées	147 453	150 077		
Total I	178 453	181 077		
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds dédiés	208 640	167 082		
Total II	208 640	167 082		
PROVISIONS				
Total III	0	0		
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	61	6 527		
Autres dettes	5 137	6 581		
Total IV	5 228	13 138		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	392 321	361 297		

FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI		
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2024		
COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de prestations de service	325	215
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	62 919	62 145
Utilisations des fonds dédiés	62 785	32 811
Total I	126 029	95 171
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	10 633	15 415
Aides financières	13 000	11 000
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	0	0
Reports en fonds dédiés	101 719	64 650
Autres charges	4 557	6 316
Total II	129 909	97 382
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-3 880	-2 210
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	3 880	2 210
Total III	3 880	2 210
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	3 880	2 210
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	129 909	97 382
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	129 909	97 382
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0

Fondation ÉCOUTER VOIR **FONDATION ECOUTER VOIR**

Sous égide de la Fondation de l'Avenir

La Fondation Ecouter Voir, sous égide de la Fondation de l'Avenir, a été créée par le Groupe Visaudio, le 25 avril 2013, pour encourager et accompagner la recherche dans les champs de la vision et de l'audition.

Elle œuvre depuis à soutenir des projets et programmes tels qu'une recherche sur un test linguistique destiné à évaluer la perte auditive chez les personnes atteintes de surdité et à mesurer le bénéfice d'une prothèse auditive, ou encore un programme sur la thématique de la vision prothétique et de la thérapie optogénétique.

INSTANCES

Au 1^{er} janvier 2024, avant l'évolution de la convention créatrice de la Fondation Ecouter Voir le comité de gestion était composé :

Membres du comité de gestion :

Monsieur Pierre-Jean **GRACIA**

Président, Membre au titre du membre fondateur, Visaudio Union

Madame Colette **LEROY**

Trésorière, Membre au titre du membre fondateur, Visaudio Union

Monsieur Nicolas **SOUVETON**

Membre au titre du membre fondateur, Visaudio

Madame Elisabeth **HANSBERGER**

Membre au titre du membre fondateur, Visaudio

Madame Anne-Julie **CLARY**

Membre au titre du membre fondateur, Visaudio

Madame Christelle **MALTÊTE**

Membre de droit sur mandat de la présidente du Directoire de la Fondation de l'Avenir,

Et en charge du lien entre la Fondation et l'entité opérationnelle Visaudio,

Madame Laurie **BREZAC**

Déléguée Générale de la Fondation Ecouter Voir

Le comité scientifique nommé le 28 septembre 2021, chargé d'apporter un éclairage scientifique au comité de gestion, est composé de :

Professeur Yves **MATILLON**

Professeur de santé publique, Université de Lyon 1, Lyon

Professeur Philippe **GAIN**

Chirurgien ophtalmologiste, CHU de Saint-Etienne

Docteur Gérard **DUPEYRON**
Ophthalmologue, médecin chef, Institut ARAMAV, Nîmes

Docteure Elisabeth **MAMELLE**
ORL à l'Hôpital Rothschild, AP-HP

Professeur Paul **AVAN**
Biophysicien neurosensoriel, CHU de Clermont-Ferrand

L'année 2024 a été marquée par l'évolution de la convention portant création de la Fondation Ecouter Voir, en raison de :

- La dissolution de Visaudio Union, membre fondateur de la Fondation Ecouter Voir le 25 juin 2024
- La volonté du comité de gestion de préciser son objet social, en soulignant l'axe prévention et son périmètre d'action, auprès des structures associatives

Le conseil de surveillance de la Fondation de l'Avenir a approuvé cette évolution lors de sa réunion du 4 juin 2024, selon les statuts et le règlement intérieur en vigueur.

La composition des instances de la Fondation a été actualisée à compter de septembre 2024 pour le comité de gestion.

Membres du comité de gestion :

Madame Isabelle **WUILLEME**
Présidente, Membre au titre du membre fondateur, Visaudio

Monsieur Nicolas **SOUVETON**
Trésorier, Membre au titre du membre fondateur, Visaudio

Monsieur Arthur **HAVIS**
Membre au titre du membre fondateur, Visaudio

Monsieur Didier **HERVEAUX**
Membre au titre du membre fondateur, Visaudio

Madame Christelle **MALTÊTE**
Membre de droit sur mandat de la présidente du Directoire de la Fondation de l'Avenir

Et en charge du lien entre la Fondation et l'entité opérationnelle Visaudio,

Madame Laurie **BREZAC**
Déléguée Générale de la Fondation Ecouter Voir

Une recherche de nouveaux profils est en cours concernant les postes à pouvoir au sein du comité de gestion et du comité scientifique.

ACITIVITES

1. Soutien aux chercheurs

1.1. Programmes

Le programme de recherche, intitulé Interprètes de conférence et dynamique de musique compressée & création d'un label, ayant pour objectif d'évaluer la santé auditive des professionnels exposés aux sons compressés (étude cas/contrôle) – Etude COMPRESSED et de livrer un label de qualité du son, s'est poursuivi sur l'année 2024. Le programme avait été initié fin 2022 pour trois ans, jusqu'au 31 octobre 2025.

L'étude visant à la détermination d'indicateurs de qualité sonore pour des échantillons de musique manipulés électroniquement, avec compression de dynamique d'intensité, a démontré l'intervention de deux dimensions caractéristiques d'un morceau, la quantité de micro-silences et la balance tonale (quantité relative de graves, médiums et aigus). Cette étape constitue la phase préalable à la construction des indicateurs d'un "Indice de Confort d'Écoute".

La phase d'évaluation de la santé auditive des professionnels exposés aux sons compressée (étude cas/contrôle) est en cours et se poursuivra jusqu'au 1er semestre 2025.

1.2. Projets

En 2024, la Fondation Ecouter Voir a renouvelé son appel à projets sur les thématiques de la vision et de l'audition, pour mieux s'adapter aux besoins des parcours de soins de demain, qui s'adresse aux médicaux, paramédicaux, chercheurs et ingénieurs du domaine. Un élargissement des champs dans la prise en charge et des thématiques a été mis en œuvre pour cette nouvelle session. En particulier, la notion de prise en charge de l'environnement social pour les personnes en situation de handicap a été prise en compte, afin de couvrir un champ plus large que le diagnostic ou l'axe de prévention.

Cette année, 20 dossiers ont été reçus. Le comité de gestion a procédé à une présélection de 11 dossiers, s'inscrivant en adéquation avec les périmètres définis dans le cadre de l'évolution de la fondation, qui ont fait l'objet ensuite d'une évaluation par les membres du comité scientifique. Ce dernier a procédé à un classement des 11 dossiers présélectionnés, et souligné en particulier la qualité scientifique de 4 projets : 2 dans le domaine de l'audition, 2 dans le domaine de la vision.

Le comité de gestion a procédé à la sélection de 3 projets pour un soutien budgétaire de 109 607 euros au titre du PAPB24 :

- Maxime ROCHER, projet « Optimisation des collyres au sérum autologue : étude de la filtration sur la concentration en molécules actives chez des patients atteints de sécheresse oculaire », CHU Limoges, pour un montant de 33 711€
- Romane Marie POISOT, projet « Effet d'une stimulation visuelle précoce sur le développement global du nouveau-né grand prématuré, en fonction du niveau de précarité des parents », CHU Rouen, pour un montant de 35 896€
- Sébastien LEROY, projet « Etude d'Evaluation des Pratiques de Prise en Charge des Acouphènes en entreprise (EPPECAe) », Association Journée Nationale de l'Audition, pour un montant de 40 000€

Deux projets d'innovation avaient été intégrés dans le plan d'actions et budget prévisionnels 2024, bien que les descriptifs des projets restaient encore à compléter : le projet « STARKEY » (budget prévisionnel de 50 K€) et le projet « Kids dépistage » (budget prévisionnel de 70 K€). Ces deux projets ne feront pas l'objet d'un soutien, en l'état des modalités de réalisation qui ont pu être présentées et discutées.

1.3. Grand Prix

La Fondation Ecouter Voir n'a pas délivré de Grand Prix en 2024 ; elle a choisi de procéder à une refonte de son dispositif d'appel à prix, sur la base des constats suivants :

- Une faible réception de candidatures ces dernières années
- Un dispositif participant difficilement à faire connaître la Fondation, ce qui correspond pourtant à l'un des objectifs prioritaires de ce dispositif
- Une cible unique sur l'audition, lorsque l'activité de la Fondation s'adresse également à l'optique

Le grand prix a été transformé en un Challenge Solidaire Ecouter Voir, dont l'objectif est de soutenir la volonté d'engagement des étudiants et de les mobiliser en faveur des valeurs et des actions portées par la Fondation, avec trois prix dédiés à des associations étudiantes.

Les candidatures au Challenge Solidaire Ecouter Voir ont été ouvertes du 16 septembre 2024 au 20 novembre 2024, la remise des prix est prévue en mars 2025 pour un engagement de 6 000 € en 2024 pour récompenser 3 associations.

1.4. Bourses

La Fondation Ecouter Voir n'a pas envisagé de soutenir un dispositif Bourse en 2024.

1.5. Etudes

Aucune étude n'a été initiée à la demande de la Fondation Ecouter Voir en 2024.

2. Soutien à la recherche et à l'innovation

2.1 Publications

Abonnement annuel à Axeptio, solution de gestion des consentements et des cookies.

2.2 Evènements

Il n'y a pas eu d'évènement de remise de prix ou autre en 2024.

RESSOURCES

1. Générosité publique

La Fondation Ecouter Voir n'a pas perçu de dons pour l'année 2024.

2. Mécénat

Les ressources de la Fondation Ecouter Voir reposent principalement sur la dotation du membre fondateur, Visaudio SAS, à hauteur de 50 000 € et du mécénat de compétences pour 17 232 € en 2024. Cette année, elles incluent également le boni de liquidation en provenance de Visaudio Union d'un montant de 35 000€.

3. Produits financiers

Les produits financiers de la Fondation Ecouter Voir ont été à hauteur de 6 392€ en 2024.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION ECOUTER VOIR				
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2024				
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	32 616	30 321	2 295	13 167
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes	0		0	
Total I	32 616	30 321	2 295	13 167
ACTIF CIRCULANT				
Autres	0		0	0
Disponibilités	694 998		694 998	672 652
Total II	694 998	0	694 998	672 652
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	727 614	30 321	697 294	685 819
FONDATION ECOUTER VOIR				
BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2024				
BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1		
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	80 000	80 000		
Réserves				
Fonds dédiés des fondations abritées	340 099	374 550		
Total I	420 099	454 550		
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds dédiés	266 370	229 192		
Total II	266 370	229 192		
PROVISIONS				
Total III	0	0		
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de c	30	30		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	335	0		
Autres dettes	10 459	2 047		
Total IV	10 824	2 077		
Écarts de conversion Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	697 294	685 819		

FONDATION ECOUTER VOIR		
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2024		
COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Dons manuels	0	0
Contributions financières	85 000	80 000
Utilisations des fonds dédiés	112 879	131 417
Total I	197 879	211 417
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	64 513	96 960
Aides financières	0	30 000
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 872	10 872
Reports en fonds dédiés	115 607	66 963
Autres charges	13 279	11 076
Total II	204 271	215 870
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-6 392	-4 454
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	6 392	4 454
Total III	6 392	4 454
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	6 392	4 454
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	204 271	215 870
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	204 271	215 870
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	17 232	19 125
TOTAL	17 232	19 125
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	17 232	19 125
TOTAL	17 232	19 125



FONDATION MUTAC

La Fondation MUTAC, sous égide de la Fondation de l'Avenir, a été créée par MUTAC le 19 septembre 2013, pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Elle s'est donnée pour mission de développer des études sur l'impact médical, psychologique et social de l'isolement de la personne âgée et d'évaluer les dispositifs existants sur l'accompagnement des personnes âgées en situation d'isolement, le tout en mettant l'accent sur le lien intergénérationnel.

INSTANCES

Au 1^{er} janvier 2024, la Fondation MUTAC est administrée par un comité de gestion présidé par Madame Nicole BIGAS.

Membres

Madame Nicole **BIGAS**

Présidente, membre au titre du membre fondateur, Mutac

Monsieur Francis **RAMADIER**

Trésorier, membre au titre du membre fondateur, Mutac

Monsieur Philippe **BERGOGNE**

Membre au titre du membre fondateur, Mutac

Madame Mathilde **VINCENT**

Membre au titre du membre fondateur, Mutac

Madame Anne **MARCILHAC**

Membre au titre de personne qualifiée, ITEV

Madame Florence **AUBY**

Membre au titre du membre fondateur, Mutac

Madame Françoise **FROMAGEAU**

Membre au titre de personnalité qualifiée, FCRF

Madame Christelle **MALTETE**

Membre de droit, sur mandat de la présidente du directoire de la Fondation de l'Avenir

Invité avec voix consultative

Monsieur Bernard **SAGUY**

Délégué général de la Fondation MUTAC

Le comité de gestion a été réuni à trois reprises en 2024 : le 5 mars, le 18 juin et le 5 novembre.

ACTIVITES

1. Soutien aux chercheurs

1.1 Programme

La Fondation MUTAC n'a pas accompagné de nouveau programme sur 2024.

1.2 Projets

En 2024, la Fondation MUTAC a lancé son 4^{ème} appel à projets, pour un budget total de 40K € dont les lauréats ont été sélectionnés lors de la réunion du 5 novembre 2024. 57 candidatures ont été reçues, dont seulement 14 sont irrecevables.

La Fondation MUTAC a désigné comme Lauréats :

- Le projet « La place centrale », porté par la résidence Maison Saint Cyr, pour un montant de 20K€ sous réserve de l'obtention des co-financements complémentaires dans un délai de six mois. Ce projet vise à installer un café au sein d'un EHPAD, ouvert au public, permettant de recréer du lien ;
- Le projet « Recréer un lien social afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées et non voyantes », porté par Accès Cité, pour un montant de 8 K€. L'objectif est d'aider à ce que les personnes âgées et non voyantes retrouvent une vie sociale et culturelle riche, par la formation à l'usage adapté des outils numériques, la mise en place de groupe de parole/pair-aidance notamment.

- Le projet « création d'une ferme thérapeutique itinérante » porté par Acep le patio, pour un montant de 12K€ sous réserve de l'obtention des co-financements complémentaires dans un délai de six mois. Le projet va permettre la création d'une ferme itinérante, pour aller vers les personnes âgées isolées, grâce à l'encadrement par un professionnel formé à la médiation animale.

Le comité de gestion présélectionne un projet en liste complémentaire, qui serait soutenu si l'un des projets en liste principale n'obtenait pas le cofinancement sous réserve de la confirmation aux projets en attente de co-financements au 31/03/2025 :

- Le projet « les chenilles solidaires » porté par l'association Thiérache Ardennaise Animation – Maison de la Thiérache, pour un montant 5K€. Ce projet développe un moyen ludique et efficace de mettre en action le plus de personnes possibles sur un seul et même projet, sans que cela ne crée une charge de travail décourageantes pour les bénévoles.

Au regard du nombre des candidatures reçues, une nouveauté a été introduite par le comité de gestion pour l'édition 2024 au sein du cahier des charges qui est de ne pas autoriser la candidature d'un ancien Lauréat d'un prix ou d'un projet dans les deux ans qui suivent la fin du soutien.

1.5 Prix

Prix Fondation MUTAC 2024

La Fondation MUTAC a attribué quatre prix chacun doté de 5 K€, pour un montant total de 20 K€ aux Lauréats suivants :

- Association Voisins et Soins (Rueil-Malmaison) pour son projet « Un modèle innovant de lutte contre l'isolement en fin de vie » dont la finalité est de permettre aux personnes atteintes d'une maladie grave et aux personnes en fin de vie de passer leurs jours à domicile,

entourés et soulagés par la mise en place d'un accompagnement par des bénévoles formés, des soignants dédiés et des psychologues ;

- Association Les Miamies (Mareil Marly) pour son projet « Un outil numérique pour partager nos projets et construire l'avenir avec nos aînés ». Grâce à cet outil, le rôle et l'utilité sociale des personnes âgées est valorisé par leur participation à des projets d'organisation divers.
- Association Lunel Athlétisme (Lunel) pour son projet « Equi'Adaptée. S'inspirant de l'organisation des equi'athlé de la fédération française d'athlétisme, cela a permis l'organisation d'une demi-journée conviviale autour de l'activité physique adapté/sport santé intergénérationnelle regroupant à la fois des personnes âgées pratiquant au club les activités de sport santé, les collégiens des classes passions "athlétisme" et les personnes âgées extérieures au club.
- Association Oldyssey (Paris) pour son projet « Créer du lien intergénérationnel avec Share Ami ». Par la constitution de duos de conversation entre un senior francophone et un jeune apprenant de français pour des rencontres hebdomadaires sur 3 mois minimum, consistant en des conversations par visioconférence/téléphone/présentiel d'une heure, le projet travaille à brisé les idées reçues sur les personnes âgées et à rompre leur isolement.

La Fondation MUTAC a ratifié le choix de membre fondateur pour le Lauréat des 10 ans de la Fondation, attribué à l'association Visitation Voisins et Soins pour son projet « Un modèle innovant de lutte contre l'isolement en fin de vie », pour un soutien complémentaire de 5 K€.

1.4 Bourses

Un dispositif Bourse est en cours avec l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE), il vise à soutenir la formation « Coordination de vie des personnes en situation de fragilité ».

Aucune nouvelle bourse n'a été retenue en 2024.

1.5 Etudes

Depuis fin 2022, la Fondation MUTAC participe à l'Etude portée par MADoPA, living lab, portant sur « Eco-lieux et vieillissement », aux côtés de la Fondation Autonomia et du groupe Klésia. Cette étude court jusqu'au 1^{er} semestre 2025. Son objet porte plus particulièrement sur la question de l'intégration et de la vie des personnes âgées en écolieux, ce sont plus de 15 tiers-lieux qui ont été impliqués. Un comité de pilotage suit l'avancement des travaux, il se réunit régulièrement pour valider les points d'étape, ainsi que les orientations de communication.

En 2024, la Fondation MUTAC a réalisé la 2^e édition du Baromètre Idées Reçues sur les personnes Agées (BIRA) qui sera reconduit toutes les années paires.

Le BIRA intègre dans son spectre les questions d'âgisme, de santé, de lieux de vie, d'autonomie notamment. Ainsi, cette édition a confirmé et/ou révélé que :

- > Malgré une perception sociale des personnes âgées plutôt favorable selon une majorité des Français de toutes les générations (regard respectueux à 68%),
- > Le vieillissement est toujours aussi négativement perçu (68% des opinions exprimées), les Français soulignant davantage en 2024 l'altération des capacités (+ 5 points).
- > La perception de la dépendance invalidante est surévaluée : selon les Français, 37% des personnes âgées seraient en situation de dépendance, quand la réalité correspond à un taux de 7,3% (Insee, 2021).

2. Soutien à la recherche à l'innovation

2.1 Publications

En 2024, la Fondation MUTAC a poursuivi la valorisation des Lauréats par la réalisation d'une vidéo mettant en avant l'activité de [Lunel Athlétisme](#), Lauréat d'un Prix 2024.

Également, la Fondation a lancé la refonte de son site web pour mieux valoriser son action et partager une information grand public sur les enjeux de la lutte contre l'isolement des personnes âgées.

2.2 Événements

La Fondation MUTAC a réajusté son planning d'événements pour se concentrer sur les 10 ans de la Fondation. La cérémonie des Prix 2024 s'est déroulée le jeudi 6 juin 2024, en conclusion de la première journée d'assemblée générale du membre fondateur.

2.3 Relations publiques

Depuis plus de 10 ans, la Fondation MUTAC accompagne les chercheurs sur la thématique de la lutte contre l'isolement des personnes âgées et réunit de nombreuses compétences et expériences qui pourraient être partagées. Régulièrement, en comité de gestion, il est évoqué la question de l'évaluation de l'impact des projets soutenus.

La Fondation MUTAC a travaillé avec l'agence de relations publiques, OXYGEN, pour la valorisation du BIRA 2024. La communication était initialement prévue lors de la semaine bleue, toutefois pour avoir un impact plus développé auprès du grand public, il a été décidé d'adopter une communication plus large et plus généraliste que la pratique du sport par les personnes âgées. Une prudence quant à la date de diffusion a été retenue, en raison des contextes national et international.

La Fondation MUTAC a toutefois communiqué, à l'occasion de la semaine bleue, avec la publication de la vidéo de Lunel Athlétisme, son objet était très en lien avec la thématique 2024 « Bouger ensemble... pour entretenir la flamme ».

RESSOURCES

3.1 Générosité du public

La Fondation MUTAC n'a perçu aucun don en 2024.

3.2 Mécénat et partenariats

Les ressources de la Fondation MUTAC reposent principalement sur la dotation du membre fondateur. Le membre fondateur a versé une dotation de 75 K€. Le mécénat de compétence représente 16 771 pour l'exercice 2024.

3.3 Produits financiers

L'ensemble des produits financiers perçus en 2024 s'élèvent pour l'exercice 2024 à 4 731 €.

ELEMENTS FINANCIERS

FONDATION MUTAC				
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2024				
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Total I	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Autres				0
Disponibilités	371 111		371 111	413 680
Charges constatées d'avance	0		0	0
Total II	371 111	0	371 111	413 680
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	371 111	0	371 111	413 680
FONDATION MUTAC				
BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2024				
BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1		
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	80 000	80 000		
Réserves				
Fonds dédiés des fondations abritées	116 776	145 046		
Total I	196 776	225 046		
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds dédiés	85 194	103 232		
Total II	85 194	103 232		
PROVISIONS				
Total III	0	0		
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de c	30	30		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 968	713		
Total IV	89 140	85 402		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	371 111	413 680		

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	0	9 453
Contributions financières	75 000	75 000
Utilisations des fonds dédiés	138 108	169 653
Total I	213 108	254 106
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	92 827	130 933
Aides financières	25 000	46 200
Charges sociales	0	31
Reports en fonds dédiés	91 800	72 600
Autres charges	8 212	7 717
Total II	217 839	257 481
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-4 731	-3 375
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	4 731	3 375
Total III	4 731	3 375
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	4 731	3 375
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	0
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	217 839	257 481
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	217 839	257 481
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	16 771	22 338
TOTAL	16 771	22 338
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	16 771	22 338
TOTAL	16 771	22 338



FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS

La Fondation Mutuelle des Motards est une fondation abritée sous égide de la Fondation de l'Avenir depuis le 25 septembre 2014, créée par l'Assurance Mutuelle des Motards. Elle a pour objet d'accompagner et soutenir la recherche et l'innovation au bénéfice des usagers des deux et trois roues motorisés.

INSTANCES

La Fondation Mutuelle des Motards est administrée par un comité de gestion présidé par Monsieur Alain BORIE. Au 1^{er} janvier 2024, il est composé de :

Membres

Monsieur Alain **BORIE**

Président, membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards

Monsieur Guillaume **CHOCTEAU**

Trésorier, membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards

Madame Sophie **CARREAU**

Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards

Monsieur Christophe **TURSAN**

Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards

Monsieur Jérémy **BENACQUISTA**

Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards

Monsieur Mathieu **DELTEIL**

Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards

Monsieur José **AZNAR**

Membre au titre de personnalité qualifiée, Fédération Française des Motards en Colère

Docteur Charles **THIRY**

Membre au titre de personnalité qualifiée

Madame Marion **LELOUVIER**

Membre de droit, Présidente du Directoire de la Fondation de l'Avenir

Invités avec voix consultative

Monsieur Patrick **JACQUOT**

Président Directeur Général, l'Assurance Mutuelle des Motards

Madame Stéphanie **LIOGIER**

Secrétaire générale, l'Assurance Mutuelle des Motards

Le comité de gestion s'est réuni quatre fois au cours de 2024 : le 11 janvier, le 26 février, le 14 juin et le 5 novembre.

ACTIVITES

Le rapport annuel a vocation à retracer les décisions prises par le comité de gestion. Les activités se sont articulées autour des suites du colloque sur les traumatismes crâniens ayant eu lieu en mai 2023 avec l'élaboration d'un livre blanc à destination des acteurs publics et institutionnels, ainsi que le lancement de programme et études, ou de remises de prix.

1. Soutien aux chercheurs

1.1 Programmes

Il était envisagé que soit initié en 2024 un programme concernant l'étude Airbags Moto dans la continuité de la première étude réalisée. Au regard des éléments disponibles, le lancement de ce programme est reporté le temps de consolider les éléments.

En parallèle, la Fondation a travaillé avec Rémy WILLINGER, professeur Laboratoire ICube, Université de Strasbourg, sur son programme Ecall à intégrer dans les motos ou les casques. Le programme sera ouvert dès 2025. Au regard de l'importance du soutien demandé, la Fondation a décidé de procéder par des engagements annuels et sollicitera son environnement pour trouver un ou plusieurs partenaires financiers.

1.2 Projets

Malgré les différentes prises de contacts initiées, le projet sur la prise en charge des accidentés par les sapeurs-pompiers n'a pu être lancé, notamment en raison de la difficile identification des interlocuteurs en mesure de porter ce projet sur la durée. Toutefois, les prospections pour ce projet sont maintenues, car la thématique reste prioritaire pour la Fondation.

1.3 Prix

La Fondation a désigné les Lauréats pour ses Prix 2024 :

Prix Chercher Notre Route 2024

Après évaluation, le comité de gestion a désigné, 5 novembre 2024, comme Lauréat 2024 le projet : « Outils et Méthodes pour l'étude du comportement des conducteurs : Véhicules instrumentés et simulateurs de conduite, conduite naturelle, auto-confrontation et identification des motivations à la base des décisions (collaboration avec SHS), modélisation et simulation des comportements », porté par Stéphane ESPIÉ, chercheur, Université Gustave Eiffel, Gif-sur-Yvette, recevant un montant de 10 K €.

Prix Jeunes et 2 et 3 roues motorisés 2024

Le 5 novembre 2024, comité de gestion a également désigné comme Lauréat 2024 : le « Projet A3P sur la prévention routière, tous acteurs de la sécurité routière. Rentrons sain et sauf », porté par Lucas MILLET-CASSABÉ, sapeur-pompier de Paris, association A3P (Ponts et Passerelles pour le Peuple), Villeneuve-La-Garenne, pour un montant de 5 K€.

1.4 Bourses

Il n'y a pas eu d'appel à candidatures Bourse en 2024.

1.5 Etudes

Etude sur la représentation sociale du partage de la route

Depuis 2023, la Fondation travaille sur la représentation sociale du partage de la route, grâce aux travaux de Madame Marianna DANKO, docteure en psychologie, Institut Méditerranéen des Métiers de la longévité. L'Etude avait pour objectif de réaliser une étude exploratoire transversale sur les représentations sociales de l'utilisation de la route parmi les usagers de la route et la question de la prévention de l'accidentologie parmi les motards. Cette première partie a été finalisée fin 2024.

Les travaux de cette étude viendront compléter ceux du baromètre de la Fondation Mutuelle des Motards et lui offriront la possibilité de communiquer sur ces points auprès du grand public et de mieux ajuster son programme de travail sur le sujet.

Etude sur les l'audition des motards dans les casques et moyens de protection

Les travaux du professeur Jean-Luc PUEL, professeur de neurosciences, directeur d'Audiocampus, Montpellier, sur l'audition et la surdité des utilisateurs de deux et trois roues motorisés ont été lancés en 2024, pour un montant de 20 K€. Cette étude vise à mieux comprendre les risques de pertes auditives ainsi que les difficultés de compréhension dans le bruit et la présence d'acouphènes, par un travail de mesures acoustiques à l'intérieur du casque.

Le baromètre de la Fondation Mutuelle des Motards

La Fondation Mutuelle des Motards a travaillé son Baromètre avec Viavoice, pour un montant de 18,6 K€. L'enquête a été réalisée, en avril et mai 2024, auprès d'un échantillon de 2 000 Français, représentatif de la population âgée de 18 ans et plus et de 500 propriétaires de véhicules de 2 ou 3 roues à moteur. Les premiers résultats du baromètre ont été présentés en comité de gestion en juin 2024. Ils seront valorisés en 2025.

2. Soutien à la recherche et à l'innovation

2.1 Publications

En 2024, les travaux se sont concentrés sur la finalisation du site internet de la Fondation Mutuelle des Motards pour le rendre plus attractif et partager au mieux une information scientifique auprès du public le plus large.

2.2. Événements

Comme tous les deux ans, la Fondation a participé au colloque COSMOS 2024, le 1^{er} octobre 2024 à Marne-la-Vallée.

2.3 Relations publiques

L'année 2024 a permis de définir les axes de communication pour le baromètre, que ce soit lors de l'assemblée générale du membre fondateur, en juin 2024, ou en vue d'une communication plus grand public.

RESSOURCES

3.1 Générosité du public

La Fondation Mutuelle des Motards n'a pas perçu de ressources issues de la générosité du public en 2024.

3.2 Mécénat et partenariats

Le membre fondateur a versé une dotation de 75 K€ pour l'exercice 2024.

3.3. Produits financiers

La Fondation Mutuelle des Motards a perçu 1 368 € au titre des produits financiers.

3.4. Autres produits

Pas d'autres produits.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS				
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2024				
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Total I	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes versés sur commandes	18 550		18 550	
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	0		0	
Disponibilités	295 787		295 787	300 078
Charges constatées d'avance				
Total II	314 337	0	314 337	300 078
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	314 337	0	314 337	300 078
FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS				
BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2024				
BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1		
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	80 000	80 000		
Réserves				
Fonds dédiés des fondations abritées	184 213	129 863		
Total I	264 213	209 863		
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds dédiés	46 162	74 462		
Total II	46 162	74 462		
PROVISIONS				
Total III	0	0		
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30	30		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 022	15 240		
Autres dettes	910	483		
Total IV	3 961	15 753		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	314 337	300 078		

FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS		
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2024		
COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Contributions financières	75 000	50 000
Utilisations des fonds dédiés	68 300	75 654
Total I	143 300	125 654
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	36 573	50 941
Aides financières	10 000	0
Reports en fonds dédiés	89 401	80 000
Autres charges	10 318	5 044
Total II	146 293	135 985
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-2 993	-10 330
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	2 993	1 629
Total III	2 993	1 629
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 993	1 629
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	-8 702
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	8 702
Total V	0	8 702
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	8 702
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	146 293	135 985
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	146 293	135 985
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	12 653	1 322
TOTAL	12 653	1 322
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	12 653	1 322
TOTAL	12 653	1 322



**Fondation
Santé
Environnement**
de La Mutuelle Familiale

FONDATION SANTE ENVIRONNEMENT DE LA MUTUELLE FAMILIALE

La Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale, sous égide de la Fondation de l'Avenir, a été créée par la Mutuelle Familiale le 15 décembre 2016. Elle a vocation à soutenir la recherche en santé environnement, mais également à sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'impact de l'environnement sur la santé et à diffuser l'information à tous les personnels scientifiques, médicaux, paramédicaux et sociaux.

INSTANCES

La Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale est administrée par un comité de gestion présidé par Martin RIEUSSEC-FOURNIER. Au 31 janvier 2024, il est composé de :

Membres

Monsieur Martin **RIEUSSEC-FOURNIER**

Président, membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale

Madame Louisa **BRUNET**

Trésorière, membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale

Madame Sylvie **BEN JABER**

Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale

Madame Véronique **PEPELIN-CAMUS**

Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale

Madame Léonora **TRÉHEL**

Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale

Madame Bénédicte **PETITBON**

Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale

Monsieur Philippe **PERRIN**

Membre au titre de personne qualifiée

Madame Marion **LELOUVIER,**

Membre de droit, présidente du Directoire de la Fondation de l'Avenir

Invitée avec voix consultative

Madame Lydie **RYCKELYNCK**

Déléguée générale de la Fondation Santé Environnement de La Mutuelle Familiale

Le comité de gestion s'est réuni une fois sur l'exercice 2024.

ACTIVITES

Le choix en 2024 a été de se concentrer sur les dispositifs en cours avant de procéder à de nouveaux appels à prix ou projets.

1. Soutien aux chercheurs

1.1 Projets

Deux projets en cours :

- « Impact aggravant d'un déficit en iode lors de l'exposition embryonnaire à des substances chimiques et étude de facteurs potentiellement protecteurs », porté le Patricia RANNAUD-BARTAIRE, Muséum National d'Histoire Naturelle, pour un montant de 39 300 € ;
- « Etude et prototypage d'un dispositif de prévention en santé environnementale à destination de futurs parents éloignés de la sensibilité environnementale et optimisé au regard des théories des sciences comportementales » porté par Anaïs LESIOURD, Oxalis. Ce projet, au regard de ses résultats, a bénéficié d'une prolongation jusqu'en 2025 et d'un soutien complémentaire, portant le montant total du projet à 54 780 €.

1.2 Etudes

Un travail est en cours avec Label Vie pour l'étude « Reconnexion à la nature : l'éveil du jeune enfant et des adultes référents », portée par Juliette BAERD, pour un montant de 10 K€. Ce soutien est dédié à l'élaboration de matériel pédagogique et la valorisation des résultats scientifiques auprès des professionnels de la petite enfance et au travers de publications scientifiques.

2. Soutien à la recherche à l'innovation

2.1 Evénements

La Fondation Santé et Environnement de la Mutuelle Familiale a soutenu la projection-débat autour du film, Contre-poisons, organisée le 13 mai 2024 à Paris. La Fondation était partie prenante à la réalisation de ce documentaire qui visait à sensibiliser le grand public à un enjeu scientifique pour pousser à un changement des méthodes d'évaluation et de recherche, ainsi qu'un engagement public éclairé.

RESSOURCES

3.1. Générosité du public

La Fondation Santé et Environnement de la Mutuelle Familiale n'a pas perçu de ressources issues de la générosité du public en 2024.

3.3 Mécénat et partenariats

Le membre fondateur a versé une dotation de 100 K€ pour l'exercice 2024.

3.2. Produits financiers

La Fondation Santé et Environnement de la Mutuelle Familiale a perçu 3 112 € au titre des produits financiers.

3.3. Autres produits

Pas d'autres produits.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION SANTE ENVIRONNEMENT DE LA MUTUELLE FAMILIALE BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2024

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Total I	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes versés sur commandes	0		0	1 887
Autres	0		0	0
			363	
Disponibilités	363 311		311	394 454
	363		363	
Total II	311	0	311	396 341
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	363 311	0	363 311	396 341

FONDATION SANTE ENVIRONNEMENT DE LA MUTUELLE FAMILIALE BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2024

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	117 500	6 707
Total I	197 500	86 707
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	154 746	307 741
Total II	154 746	307 741
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30	30
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	0	1 300
Autres dettes	11 036	564
Total IV	11 065	1 893
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	363 311	396 341

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Contributions financières	100 000	100 000
Utilisations des fonds dédiés	166 495	71 450
Total I	266 495	171 450
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	128 058	23 440
Aides financières	0	0
Charges sociales	0	0
Reports en fonds dédiés	124 293	139 775
Autres charges	17 256	10 064
Total II	269 607	173 279
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-3 112	-1 828
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	3 112	1 828
Total III	3 112	1 828
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	3 112	1 828
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	269 607	173 279
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	269 607	173 279
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	0	8 023
TOTAL	0	8 023
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	0	8 023
TOTAL	0	8 023



FONDATION SOLIMUT MUTUELLE DE FRANCE

La Fondation Solimut Mutuelle de France, sous égide de la Fondation de l'Avenir, a été créée par Solimut Mutuelle de France, à la suite de la ratification par le conseil de surveillance du 21 décembre 2017. Elle a pour objet de promouvoir et de développer, directement ou auprès des organismes à but non lucratif, toutes actions à caractère sanitaire, social et d'innovation dans le cadre de la réduction des inégalités, l'accès à la santé pour tous, et la continuité des soins.

INSTANCES

Au 1^{er} janvier 2024, la Fondation Solimut Mutuelle de France est administrée par un comité de gestion présidé par **Madame Colette ELLENA**.

Membres

Madame Colette ELLENA

Présidente, membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Monsieur Pierre-Alexis BRABIS

Trésorier, membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Madame Lisa RIBEAUD

Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Madame Nadine SIGOILLOT

Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Monsieur Pierre MERY

Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Monsieur Jacques RIBEYRE

Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Madame Hélène GAUFICHON

Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Madame Christelle MALTÊTE

Membre de droit, sur mandat de la présidente du Directoire de la Fondation de l'Avenir

Invités avec voix consultative

Madame Carine MEARELLI

Déléguée générale de la Fondation Solimut Mutuelle de France

Madame Carole **HAZÉ**
Présidente de Solimut Mutuelle de France

Monsieur Patrick **OSENDA**
Vice-président délégué Oxance

Le comité de gestion s'est réuni à trois reprises durant l'année 2024, aux dates suivantes : le 21 mars, le 9 juillet et le 7 novembre.

ACTIVITES

1. Soutien aux chercheurs

1.1 Programme

ONCOPAD : Programme d'accompagnement à la gestion des parcours oncologiques chez les Personnes Agées

Le programme ONCOPAD portant sur la chimiothérapie orale des personnes dépendantes à domicile ou dans les domiciles substitutifs a été poursuivi sur l'année 2024, au titre d'un engagement sur le budget 2019 à hauteur de 152 K€.

La prise en charge du cancer du patient âgé dépendant résidant en EHPAD est un enjeu majeur de santé publique, concernant lui-même, son entourage familial, et les personnels soignants qui l'accompagnent dans son établissement de résidence. Néanmoins, malgré les avancées de l'oncogériatrie, les intérêts de la prise en charge oncologique de ce type de patient sont encore mal perçus et de nombreux obstacles à la mise en œuvre ou la continuation de cette prise en charge persistent.

Le programme ONCOPAD, conçu et piloté par la professeure Claire FALANDRY, est une tentative de réponse à cette problématique. Ce projet a permis d'identifier les principaux obstacles à cette prise en charge, telle que perçus par les personnels paramédicaux susceptibles d'y être impliqués.

Ces étapes ont amené à deux constats fondamentaux : la pénurie et/ou le turnover des personnels paramédicaux au sein des établissements médico-sociaux tels que les EHPAD et le rôle crucial joué par le médecin coordinateur dans la cohésion des équipes ou la transmission des informations, aussi bien en interne qu'en externe.

Ces éléments ont conduit à réorienter fortement le projet ONCOPAD dans sa phase finale, pour aboutir à l'élaboration d'un dispositif de formation reposant sur la fonction clef assurée par le médecin coordinateur. L'évaluation de ce dispositif semble valider sa pertinence, en particulier dans sa capacité à modifier la perception des pratiques de communication interne et externe à l'établissement. Il reste une étape de valorisation et de diffusion des résultats pour présenter des messages clefs à faire passer auprès des patients, des familles et des professionnels de santé.

1.2 Prix

Les prix de la Fondation ont pour vocation de valoriser des initiatives sur la thématique de l'accès et de la continuité des soins. Pour l'édition 2024, 5 projets ont été soutenus pour un montant total engagé de 37 500 €. Une dotation complémentaire de 2,5K € a été attribuée au projet sélectionné par les votes

des adhérents du membre fondateur via le site internet, portant ainsi le coût total de ce soutien à 40 000 €. Voici les lauréats de cette édition :

- Le centre Frantz Fanon pour son action « Prise en charge de situations complexes » ;
- L'association Cultures du cœur 13 pour son action « La culture, c'est ma thérapie ! » ;
- L'association AFA Crohn RCH France pour son action « VIVRE MICI : des ateliers d'accompagnement en ligne pour améliorer sa qualité de vie » ;
- L'association Banlieues Santé pour son action « Parrainage d'une promotion Ambassadrices Santé au Café des Femmes du plan d'Aou » ;
- L'association Règles élémentaires pour son action « Reglà, l'appli pour trouver des protections périodiques gratuites juste là ! »

Le grand Prix des adhérents de la Fondation Solimut Mutuelle de France a été attribué à l'association AFA Crohn RCH France pour son action « VIVRE MICI : des ateliers d'accompagnement en ligne pour améliorer sa qualité de vie », doté d'un soutien total de 10 000 €. Les prix ont été décernés lors d'une cérémonie organisée le 6 février 2025 au domaine Sainte-Croix.

1.3 Projets

Lancement d'un appel à projets scientifiques à destination des sciences sociales

La Fondation Solimut Mutuelle de France a mis en place son premier appel à projets. Alors que les Prix visent à récompenser une action déjà mise en œuvre, un appel à projets permet soit de soutenir une action innovante ou un projet de recherche original.

Pour cette toute première édition, les chercheurs ont été invités à soumettre des projets visant à analyser le rôle et la place des politiques publiques dans les inégalités sociales de santé avec une approche intersectionnelle, intégrant les notions de genre.

L'appel à projets s'adresse aux sciences sociales ayant une dimension empirique, avec des méthodes de recherche qualitative, quantitative ou mixte.

Cette année, 21 dossiers de candidatures ont été reçus et sont en cours d'expertise externe et interne auprès des membres du comité de gestion dans le cadre d'une présélection. La sélection du lauréat est prévue pour la première réunion du comité de gestion en mars 2025.

Le soutien financier accordé pour le lauréat est d'un montant maximal de 40 000 €.

1.4 Bourses

En partenariat avec la Fondation de la Croix-Rouge Française, la Fondation Solimut Mutuelle de France a attribué une bourse de recherche, d'un montant de 28500€, à un jeune chercheur en sociologie, Ludovic JOXE, sur la thématique « Continuité des parcours de soins des exilés ukrainiens en France ».

Cette recherche analyse la perception et le vécu des personnes exilées résidant en Ukraine accueillies sur le territoire français dans le contexte du conflit russo-ukrainien. Il s'agit de caractériser et de comprendre le vécu des personnes exilées et de leur accès aux soins, en portant la focale sur les difficultés rencontrées lors de leur insertion dans le système de santé durant leur accueil.

Cette recherche est à présent terminée et ses résultats ont été présentés, le 7 novembre 2024 en comité de gestion, sous un format de synthèse de 4 pages. Ils seront également présentés sous un format de podcast ; ils ont également été mis en lumière lors d'un évènement organisé par la Fondation Croix Rouge Française.

De ce travail de recherche, Ludovic JOXE a rédigé un article scientifique, intitulé « Les limites du « tapis rouge. Le cas de l'accès aux soins des exilés issus d'Ukraine en France en 2022 », dans la revue N° 243, 2024/3 de la Revue Française des Affaires Sociales. L'article est également consultable gratuitement à l'adresse suivante : <https://hal.science/hal-04831824v1>

2. Soutien à la recherche et à l'innovation

2.1 Publications

Une refonte du site internet de la Fondation a été opérée en le rendant plus attractif par la mise en œuvre de visuels en lien avec son objet social, une présentation renforcée des actualités, des éléments de valorisation des lauréats des prix et en facilitant le lien entre les vecteurs de communication, sur la base d'outils plus normalisés et accessibles en back-up ainsi qu'une optimisation et suivi de référencement du site internet.

2.2 Evènements

La poursuite du programme ONCOPAD et la mise en place de la recherche-participative avec le Mouvement Associatif n'ont pas permis d'organiser d'évènement autour de ces dispositifs dès 2024. Ils seront suivis en 2025.

Un symposium, « Améliorer l'offre de santé de premiers recours : quelle place pour le modèle salarial des professionnels ? », s'est tenu à Marseille en juin 2024, organisé par la Fédération des Mutuelles de France (FMF), avec le soutien de la Fondation Solimut Mutuelle de France et la Fondation de l'Avenir, à hauteur de 2 500€ chacune. Cet évènement a suscité un véritable enthousiasme sur les travaux débutés et offert des échanges de qualité sur l'attractivité du premier recours, la pertinence du modèle salarial, et, surtout, des pistes « à creuser » sur le management des professionnels de santé salariés.

La restitution spécifique des recherches menées autour de l'exil des Ukrainiens, incluant les travaux « Continuité des parcours de soins des exilés ukrainiens en France » portés par Ludovic JOXE, a eu lieu le 10 décembre 2024 à la Gaîté Lyrique, un établissement culturel de la ville de Paris.

RESSOURCES

Générosité du publique

Il n'y a pas de ressources issues de la générosité publique sur l'exercice 2024.

Mécénat et partenariats

Les ressources de la Fondation Solimut Mutuelle de France reposent sur la dotation du membre fondateur à hauteur de 15 K€ et du mécénat de compétences pour 20 646 € en 2024.

Produits financiers

Les produits financiers perçus par la Fondation Solimut Mutuelle de France s'élèvent à 9 539 € en 2024.

Autres produits

Il n'y a pas d'autres produits perçus sur l'exercice 2024.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION SOLIMUT MUTUELLE DE France				
BILAN ACTIF AU 31 décembre 2024				
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissement s et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles			0	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	49 140	38 150	10 990	4 725
Total I	49 140	38 150	10 990	4 725
ACTIF CIRCULANT				
Autres	0		0	
Valeurs mobilières de placement	312 152		312 152	306 068
Disponibilités	144 368		144 368	245 810
Total II	456 521	0	456 521	551 877
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	505 661	38 150	467 511	556 603
FONDATION SOLIMUT MUTUELLE DE France				
BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2024				
BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1		
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	80 000	80 000		
Réserves				
Total I	334 187	453 366		
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds dédiés	127 557	89 455		
Total II	127 557	89 455		
Total III	0	0		
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de	62	128		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	0	7 500		
Total IV	5 767	13 782		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	467 511	556 603		

FONDATION SOLIMUT MUTUELLE DE France		
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2024		
COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Contributions financières	15 000	15 000
Utilisations des fonds dédiés	213 577	217 284
Total I	228 577	232 284
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	42 136	23 581
Aides financières	40 000	94 250
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 855	11 340
Reports en fonds dédiés	132 500	99 900
Autres charges	14 625	11 285
Total II	238 116	240 356
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-9 539	-8 072
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	9 539	8 072
Total III	9 539	8 072
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	9 539	8 072
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Total des produits (I + III + V)	238 116	240 356
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	238 116	240 356
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	20 646	17 983
Bénévolat		
TOTAL	20 646	17 983
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations	20 646	17 983
Personnel bénévole		
TOTAL	20 646	17 983

